



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Mission régionale d'autorité environnementale
OCCITANIE

Inspection générale de l'Environnement
et du Développement durable

Information sur l'absence d'observation dans le délai Sur le projet d'aménagement de la Montagnette à Villeneuve- lès-Béziers (Hérault)

N°saisine : 2023-011785

N°MRAe : 2023APO90

Montpellier, le 10 juillet 2023

Par courrier reçu par la DREAL Occitanie, service d'appui à la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe), le 09 mai 2023, la commune de Villeneuve-lès-Béziers a sollicité l'avis de la MRAe sur un projet d'Opération d'aménagement de la Montagnette à Villeneuve-lès-Béziers (Hérault) au titre des articles L. 122-1 et suivants et R. 122-1 et suivants du Code de l'environnement relatifs à la procédure d'évaluation environnementale d'un projet.

La MRAe n'a pas émis d'observation dans le délai qui lui était imparti, soit avant le 09 juillet 2023.

Cette information est à porter à la connaissance du public lors de l'enquête publique. Elle figure sur le site internet de la MRAe.